



Date de révision : 10-juin-2016 Numéro de révision: 1

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT

Nom du produit ALKYD URETHANE GLOSS SILVER GRAY
Code du produit V200-70FR

Code produit Alternate A20070

Classe de produit PEINTURE DILUÉE AU SOLVANT

Couleur Gris

Utilisation recommandée Peinture industrielle

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Fabriqué pour

Benjamin Moore & Cie Limitée 8775, rue Keele

Concord ON L4K 2N1 Tél.: 1-800-361-5898 corotechcoatings.ca

Fabricant

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645 Tél.: 800-225-5554

corotechcoatings.com

Numéro d'appel d'urgence CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3
Physical hazard not otherwise classified	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Danger			

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée

Susceptible de provoquer le cancer

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide et vapeurs inflammables

Risque de combustion spontanée



Aspect liquide Odeur distillat de pétrole

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection

Ne pas respirer les poussières/fumées/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude, ne pas fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Immédiatement après utilisation, les chiffons, laines d'acier ou rebuts utilisés avec ce produit dans un contenant métallique hermétique rempli d'eau ou sécher à plat.

Conseils de prudence - Réponse

En cas d'exposition prouvée ou suspectée consulter un médecin

Peau

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau **Ingestion**

En cas d'ingestion appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Incendie

En cas d'incendie utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Les matériaux, utilisés avec ce produit, tels les chiffons, peuvent s'enflammer spontanément. Après utilisation, mettre les chiffons dans l'eau ou les sécher à plat, puis les jeter.

Autres informations

Aucun renseignement disponible

3. COMPOSITION: RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Nº CAS	% de Poids (max.)
Stoddard solvent	8052-41-3	10 - 30%
Titanium dioxide	13463-67-7	7 - 13%
Limestone	1317-65-3	3 - 7%
Kaolin	1332-58-7	3 - 7%
Distillates, petroleum, hydrotreated light	64742-47-8	1 - 5%
Solvent naphtha, petroleum, light aromatic	64742-95-6	1 - 5%
Cobalt bis(2-ethylhexanoate)	136-52-7	0.1 - 0.25%
Methyl ethyl ketoxime	96-29-7	0.1 - 0.25%
Ethyl benzene	100-41-4	0.1 - 0.25%

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au

médecin en consultation.

Contact avec les yeux avec de l'eau. Après un

rinçage initial, retirer les lentilles cornéennes s'il y a lieu, puis poursuivre le rinçage pendant au moins 15 minutes, en gardant les yeux ouverts. Consulter un médecin si les

Date de révision: 10-juin-2016

symptômes persistent.

Contact avec la peau Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Retirer

les chaussures et vêtements contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Détruire les articles contaminés tels

que: chaussures.

Inhalation Sortir à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un

médecin.

En l'absence de respiration, placer sous respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en

boire abondamment par la suite. À moins d'une

recommandation médicale, ne pas induire le vomissement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne

inconsciente. Consulter un médecin.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes et Effets les Plus Importants Peut causer une réaction cutanée allergique.

Avis aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Mousse, poudre pour feux, eau. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Équipement de protection individuelle pour les

pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Date de révision: 10-juin-2016

Risques Spécifiques à la Substance Chimique

Matériel combustible. Exposé au feu ou à une chaleur extrême, un contenant fermé peut éclater. Tenir loin de la chaleur et des sources d'allumage. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

Sensibilité à l'impact Mécanique Non

Sensibilité à la Ddécharge Statique Oui

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F) 105.0
Point d'éclair (°C) 40.6
Méthode de mesure du point d'éclair PMCC

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'explosion:Non disponibleLimite supérieure d'explosion:Non disponible

NFPA Santé: 1 Inflammabilité: 2 Instabilité: 0 Spécial: Sans objet

Légende NFPA

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnellesPorter un équipement de protection individuelle. Éloigner de toute source d'allumage.

Autres informations Empêcher toute fuite ou rejet additionnel s'il est possible

de le faire en toute sécurité. Empêcher la contamination des eaux souterraines et la pénétration du produit dans les drains. Ne pas rejeter dans le système d'égout sanitaire ni dans les eaux de surface. Alerter les autorités locales en

cas de rejet substantiel ne pouvant être confiné.

Précautions environnementales Consulter la section 12 pour des données écologiques

supplémentaires.

Méthodes de nettoyageEndiguer. Étancher à l'aide de matières absorbantes inertes. Ramasser et déposer dans des contenants bien

étiquetés. Nettoyer à fond les surfaces contaminées.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention

Utiliser uniquement dans un local doté d'un système approprié de ventilation par aspiration. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards vaporisés. Prendre les mesures préventives appropriées contre les décharges statiques. Pour prévenir l'allumage des vapeurs par une décharge d'électricité statique, toutes les pièces d'équipement métalliques doivent être mises à la terre. Tenir loin des flammes, des surfaces de chaleur et des sources d'allumage.

Date de révision: 10-juin-2016

Entreposage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la chaleur. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.

DANGER - Les chiffons, tampons de laine d'acier ou rebuts imbibés de ce produit peuvent s'enflammer spontanément s'ils ne sont pas éliminés correctement. Après usage, il faut donc les placer immédiatement dans un contenant métallique rempli d'eau et scellé.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi qu'avec les agents oxydants puissants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

Nom chimique	ACGIH	Alberta	Colombie-Britanni	Ontario TWAEV	Québec
			que		
Stoddard solvent	100 ppm - TWA	100 ppm - TWA	290 mg/m ³ - TWA	525 mg/m ³ - TWA	100 ppm - TWAEV
		572 mg/m ³ - TWA	580 mg/m ³ - STEL		525 mg/m ³ - TWAEV
Titanium dioxide	10 mg/m ³ - TWA	10 mg/m ³ - TWA	10 mg/m ³ - TWA	10 mg/m ³ - TWA	10 mg/m ³ - TWAEV
		_	3 mg/m ³ - TWA		-
Limestone	N/E	10 mg/m ³ - TWA	10 mg/m ³ - TWA	N/E	10 mg/m ³ - TWAEV
			3 mg/m ³ - TWA		
			20 mg/m ³ - STEL		
Kaolin	2 mg/m ³ - TWA	2 mg/m³ - TWA	2 mg/m ³ - TWA	2 mg/m³ - TWA	5 mg/m³ - TWAEV
Distillates, petroleum,	N/E	N/E	200 mg/m ³ - TWA	N/E	N/E
hydrotreated light			Skin absorption can		
			contribute to overall		
			exposure.		
Ethyl benzene	20 ppm - TWA	100 ppm - TWA	20 ppm - TWA	20 ppm - TWA	100 ppm - TWAEV
		434 mg/m ³ - TWA			434 mg/m ³ - TWAEV
		125 ppm - STEL			125 ppm - STEV
		543 mg/m ³ - STEL			543 mg/m ³ - STEV

Légende

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario

Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Date de révision: 10-juin-2016

<u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection des yeux/du visage

Protection de la peau Protection respiratoire

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Vêtements à manches longues et gants de protection. Dans une application dépassant les limites d'exposition admissibles, porter un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH sélectionné par un technicien qualifié en fonction des conditions de travail particulières. Pour vaporiser le produit ou l'appliquer en lieu confiné, porter un appareil respiratoire recommandé pour la pulvérisation de peinture ou pour la protection contre les vapeurs organiques conforme aux normes NIOSH.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect liquide

Odeur distillat de pétrole

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Densité (lbs/gal) 9.3 - 9.6 **Densité** 1.11 - 1.15

pHAucun renseignement disponibleViscosité (cps)Aucun renseignement disponibleSolubilitéAucun renseignement disponible

Solubilité dans l'eau

Taux d'évaporation

Pression de vapeur

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur% solides en masse
Aucun renseignement disponible
65 - 75

% solides en volume 50 - 60
% volatiles en masse 25 - 35
% volatiles en volume 40 - 50
Teneur limite réglementaire en COV (g/l) < 340

Point d'ébullition (°C)

279

Point d'ébullition (°C)

137

Point de congélation (°F)

Point de congélation (°C)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Point d'éclair (°F)105.0Point d'éclair (°C)40.6Méthode de mesure du point d'éclairPMCC

Inflammabilité (solide, gaz)Non applicableLimite supérieure d'explosion:Non applicableLimite inférieure d'explosion:Non applicable

Temp d'autoignition (°F)

Temp d'autoignition (°C)

Température de décomposition (°F)

Température de décomposition (°C)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Coefficient de répartition (n-octanol/eau)

Aucun renseignement disponible

Réactivité Sans objet

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales. Une polymérisation

dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Tenir loin des flammes, des surfaces chaudes, de

l'électricité statique et des sources d'allumage.

Date de révision: 10-juin-2016

Matières incompatibles Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi

qu'avec les agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique peut mener à l'émission de

gaz et de vapeurs irritants.

Possibilité de réactions dangereuses Aucun dans des conditions d'emploi normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Une exposition répétée et prolongée aux solvants

organiques peut causer des dommages irrémédiables au cerveau et au système nerveux. Il peut être nocif ou fatal de faire intentionnellement un usage abusif du produit en

concentrant et en inhalant les vapeurs.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux peut causer une irritation.

Contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Un

contact prolongé avec la peau peut dessécher la peau et

entraîner une dermatite.

Inhalation En concentration élevée, les vapeurs et aérosols irritent

les yeux, le nez, la gorge et les poumons et peuvent causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des pertes de conscience, ainsi que d'autres

effets néfastes au système nerveux central.

Ingestion L'ingestion peut irriter les membranes muqueuses. Une

petite quantité de ce produit aspiré dans le système respiratoire lors de l'ingestion ou du vomissement peut causer des dommages pulmonaires bénins ou graves,

pouvant à la limite entraîner la mort.

Peut provoquer une allergie cutanée. Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible.

Effets neurologiques
Effets mutagènes
Effets sur la reproduction
Effets sur le développement
Effets sur les organes cibles
STOT - exposition unique

Sensibilisation:

STOT - exposition répétée Autres effets néfastes Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'aspiration de faibles quantités de ce produit dans l'appareil respiratoire durant l'ingestion ou la régurgitation peut causer de graves lésions aux poumons pouvant conduire à la mort.

Date de révision: 10-juin-2016

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 69155 mg/kg **ETAmél (cutané)** 93123 mg/kg

Composant

Stoddard solvent

LD50 oral : > 5,000 mg/kg (Rat) LD50 cutané : > 3160 mg/kg (Lapin) LC50 Inhalation (Vapeur) : > 6.1 mg/L (Rat)

Titanium dioxide

LD50 oral : > 10000 mg/kg (Rat)

Kaolin

LD50 oral : > 5000 mg/kg (Rat)

Distillates, petroleum, hydrotreated light

LD50 oral : > 5,000 mg/kg (Rat) LD50 cutané : > 3,000 mg/kg (Lapin) Solvent naphtha, petroleum, light aromatic

LD50 oral: 8400 mg/kg (Rat)

Methyl ethyl ketoxime

LD50 oral: 930 mg/kg (Rat)

LD50 cutané: 200 µL/kg (Lapin)

LC50 Inhalation (Vapeur): > 4.8 mg/L (Rat)

Ethyl benzene

LD50 oral : mg/kg (Rat) LD50 cutané : > mg/kg (Lapin)

LC50 Inhalation (Vapeur): mg/m3 (Rat, 2 hr.)

Toxicité chronique

Cancérogénicité

L'information ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène :.

Nom chimique	CIRC	NTP	
	2B - Possible Human Carcinogen		
Titanium dioxide			
	2B - Possible Human Carcinogen		
Cobalt bis(2-ethylhexanoate)	-		
	2B - Possible Human Carcinogen		
Ethyl benzene			

- Même si le CIRC considère le dioxyde de titane comme étant potentiellement cancérigène pour l'être humain, la conclusion de son sommaire se lit comme suit : " On pense que l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matières, comme c'est le cas pour la peinture, n'entraîne pas d'exposition importante au dioxyde de titane. "
- Le cobalt et les composés de cobalt sont considérés commme potentiellement cancérogènes pour l'humain par le

CIRC (2B). Cependant, les données ne permettent pas d'établir clairement la cancérogénicité du cobalt et des composés du cobalt pour l'humain.

Légende

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP: National Toxicity Program

OSHA: Occupational Safety & Health Administration

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

Ozone

Aucun renseignement disponible

Composant

Toxicité aiguë aux poissons

Titanium dioxide

LC50: > 1000 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

Methyl ethyl ketoxime

LC50: 48 mg/L (Crapet arlequin poisson-lune - 96 hr.)

Ethyl benzene

LC50: 12.1 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Methyl ethyl ketoxime

CE50 (- UVA): 750 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

Ethyl benzene

CE50 (- UVA): 1.8 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Ethyl benzene

CE50 (- UVA): 4.6 mg/L (Green algae (Scenedesmus subspicatus), 72 hrs.)

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets dangereux L'élimination des déchets dangereux doit être conforme

aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Date de révision: 10-juin-2016

Avertissement au sujet des contenants vides Les contenants vides peuvent contenir des résidus de

> produits. Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le contenant. Les vapeurs résiduelles peuvent exploser à l'inflammation.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

Nom officiel d'expédition Peinture

Classe de danger Nº ONU

UN1263 Ш

Groupe d'emballage

Désignation UN1263, Paint, , 3, III

TDG Comment Au Canada, les liquides inflammables de classe 3 peuvent

être catégorisés comme non réglementés en matière de

transport terrestre s'ils répondent aux exigences

d'exemption générale TMD SOR/2008-34.

ICAO Pour de plus amples renseignements, communiquer avec

le fabricant.

IMDG / OMI Pour de plus amples renseignements, communiquer avec

le fabricant.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA: États-Unis Oui - Tous les composants sont énumérés ou exclus. LIS: Canada Oui - Tous les composants sont énumérés ou exclus.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

INRP - Sections 1-4

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP:

Nom chimique	Nº CAS	% de Poids (max.)	INRP - Sections 1-4
Cobalt bis(2-ethylhexanoate)	136-52-7	0.1 - 0.25%	Listed
Ethyl benzene	100-41-4	0.1 - 0.25%	Listed

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP:

Nom chimique	Nº CAS	% de Poids (max.)	INRP - Section 5
Stoddard solvent	8052-41-3	10 - 30%	Listed
Distillates, petroleum, hydrotreated light	64742-47-8	1 - 5%	Listed
Solvent naphtha, petroleum, light aromatic	64742-95-6	1 - 5%	Listed

SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le HPC.

HMIS -Santé: 1* Inflammabilité: 2 Réactivité: 0 EPI: -

Légende HMIS

- 0 = Danger minimal
- 1 = Danger faible
- 2 = Danger modéré
- 3 = Danger sérieux
- 4 = Danger sévère
- * = Danger chronique
- X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement : Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont recu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à

http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions posees-fra.php pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

Service de Gestion des Produits Préparée par

> Benjamin Moore & Co. 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645

855-724-6802

Date de révision : 10-iuin-2016 Non disponible Cause de la révision

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans la présente sont présentés de bonne foi et considérés comme exacts en date de la mise à jour indiquée ci-dessus. Ces renseignements sont fournis sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs doivent

s'en servir à titre de complément à d'autres renseignements recueillis et faire leur propre évaluation de la pertinence et de l'exhaustivité de l'ensemble des renseignements recueillis afin d'assurer l'usage adéquat de ces substances, ainsi que la sécurité et la santé des employés. L'utilisateur de ces données et renseignements doit s'assurer de leur conformité aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

FIN DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE